

Commune de St Georges les Bains

Séance du Conseil Municipal

(Exécution de l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune est convoqué en session ordinaire.

VENDREDI 20 MARS A 18H30

Salle de la Maison Communale – 19, rue Vincent d'Indy.

ORDRE DU JOUR

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

- 1) ELECTION DU MAIRE
- 2) FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS
- 3) ELECTION DES ADJOINTS
- 4) CHARTE DE L'ELU LOCAL
- 5) DELEGATION DE POUVOIR AU MAIRE

Madame le Maire,



Geneviève PEYRARD